

**CONCOURS INTERNE  
POUR L'EMPLOI DE CONTRÔLEUR DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS**

BRANCHE DU CONTRÔLE DES OPÉRATIONS COMMERCIALES ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DES 1 ET 2 MARS 2010

**ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N°2**

(DURÉE : 3 HEURES - COEFFICIENT 5)

**OPTIONS A, B ET C**

<b>OPTION A :</b>	<b>page 2 à 3</b>
<b>OPTION B :</b>	<b>pages 4 à 9</b>
<b>OPTION C :</b>	<b>page 10</b>

**AVERTISSEMENTS IMPORTANTS**

Vous devez composer dans l'option choisie lors de votre inscription et uniquement dans celle-ci. **Si vous composez dans une option différente ou dans plusieurs options, votre copie sera notée zéro.**

Veillez à bien indiquer sur votre copie l'option dans laquelle vous allez composer ainsi que le nombre d'intercalaires utilisés (la copie double ne compte pas).

L'usage de la calculatrice, d'un convertisseur, de tout matériel autre que celui d'écriture et de tout document autre que le support fourni est **interdit**. Toute fraude ou tentative de fraude constatée par la commission de surveillance entraînera **l'exclusion du concours**.

Il vous est interdit de quitter définitivement la salle d'examen **avant le terme de la première heure**.

Le présent document comporte **10 pages** numérotées.

**OPTION A : Composition sur un sujet, comprenant la réponse à une ou plusieurs questions et/ou la résolution d'un ou plusieurs cas pratiques, portant sur les missions, l'organisation et la réglementation douanière.**

Trois sujets au choix

**A1 : Sujet d'ordre juridique douanier**

Le pouvoir transactionnel de l'administration des douanes : fondement juridique, domaines, limites, intérêt.

**A2 : Sujet relatif aux missions de la branche du contrôle des opérations commerciales**

Vous êtes en charge du conseil aux entreprises au sein du pôle action économique de votre direction régionale. L'administration des douanes est invitée à un forum entreprises, où seront présents de nombreux entrepreneurs. Vous représentez l'administration des douanes à cette manifestation.

1. Listez tout le matériel que vous emportez sur les lieux de ce forum. Expliquez son utilité.
2. Contacté par une entreprise développant ses activités à l'international, son représentant vous interroge sur :
  - a - l'existence de démarches dans le cadre d'un envoi de marchandises en Pologne. Que lui répondez-vous ? Quels sont les outils existants ?
  - B - l'existence de démarches dans le cadre d'un envoi de marchandises vers les Etats-Unis. Que lui répondez-vous ? Quels sont les outils existants ?
3. Une deuxième entreprise s'adresse à vous pour avoir des précisions concernant ses démarches d'importation. Elle compte en effet, réaliser sa première importation dans 3 mois. Que lui expliquez-vous ?
4. Une troisième entreprise souhaite connaître les fonctionnalités du portail [prodou@ne](mailto:prodou@ne). Répondez-lui.
5. Un logisticien souhaite mettre en place un entrepôt douanier pour un client, il vous demande :
  - Quel est l'intérêt de l'entrepôt douanier ?
  - A quels textes il doit se référer ?
  - Les contraintes liées à la mise en place de l'entrepôt douanier ;
  - Quelle forme doit prendre sa demandeRépondez sur ces 4 points (détaillez vos réponses).
6. Un entrepreneur ayant créé un produit original, qui fait l'objet d'un engouement de plus en plus important souhaite connaître l'action de la douane en matière de contrefaçon. Renseignez-le.  
Quelles démarches peut-il effectuer pour obtenir une protection de son produit de la part de l'administration des douanes ?

**A3 : Sujet relatif aux missions de la branche surveillance**

**Vous êtes contrôleur à la BSI de X..., brigade située à l'intérieur du territoire douanier. Votre chef d'unité vous demande de recenser à l'occasion d'une mission de surveillance générale, d'éventuels nouveaux points de contrôle sur les axes secondaires :**

- 1) Quels critères allez-vous retenir pour faire votre choix ? Détaillez votre réponse en fonction des différents cas de contrôles routiers réalisables (péage, routes nationales, contrôles dynamiques...)
- 2) Quel est le rôle respectif de chaque échelon hiérarchique dans l'homologation du point de contrôle ?

**Votre choix, une aire de stationnement dégagée en bordure d'une route nationale (vitesse limitée à 70 Km/H), est validé ; votre CSD vous demande de le tester en programmant un contrôle de nuit :**

- 1) Quelles sont les conditions essentielles pour que votre équipe puisse partir en service ?
- 2) Quel dispositif (moyens humains et matériels) mettez-vous en place pour que vos contrôles se déroulent en toute sécurité ?
- 3) Qu'appelle t-on la sécurité « passive » ?

**Vous procédez au contrôle d'un véhicule et de son chauffeur que vous placez en retenue douanière suite à la constatation d'une circulation irrégulière de produits stupéfiants :**

Décrivez les différents actes effectués, de la levée du dispositif à l'arrivée au siège de l'unité; vous détaillerez particulièrement les mesures que les agents devront mettre en oeuvre quant à la conduite de l'infacteur, du véhicule saisi et de la marchandise de fraude.

## **OPTION B : Comptabilité privé**

### **Remarques préliminaires :**

- *Les deux exercices à traiter sont indépendants les uns des autres. Chaque réponse devra être précédée de la question à laquelle elle se rapporte.*
- *L'unité monétaire utilisée dans ces quatre dossiers est l'euro.*
- *Lorsque que cela est nécessaire, le taux de TVA applicable aux opérations taxables est de 19,6%.*
- *La durée de l'exercice comptable coïncide avec l'année civile.*
- *Toutes les réponses doivent être justifiées.*

<b>PARTIE 1 : S.A.R.L « Le bonheur est dans le pré » Traitement des opérations courantes de l'entreprise</b>
--

L'entreprise « Le bonheur est dans le pré » est une petite entreprise familiale spécialisée dans la vente de produits d'épicerie fine. Elle propose environ cinq cents références de produits régionaux. Installée dans un petit village proche d'Albi, elle dispose à proximité d'un environnement propice à une production agricole de qualité.

Cette entreprise a deux activités principales :

- vente directe en boutique
- vente par correspondance grâce à son site internet.

Sa clientèle est majoritairement composée de particuliers pour les ventes boutiques et de comités d'entreprise pour les ventes par internet.

Elle est co-gérée par deux gérants égaux : M. Michel et M. Eddy

**Vous venez d'être désigné en qualité de comptable pour assister les deux co-gérants dans la tenue et la gestion de la comptabilité de l'entreprise.**

**Vous passerez au livre journal de la SARL « Le bonheur est dans le pré » toutes les écritures que vous jugerez nécessaire à la lecture des opérations suivantes.**

### **1 - Comptabilisation d'une facture d'achat**

Le 4/01/N, L'entreprise « Le bonheur est dans le pré » achète à un producteur local de foie gras, M. René, 200 bocaux de foies gras de canards entiers.

La facture N°250 se présente comme suit :

200 bocaux a 35 € l'unité	7 000,00 €
Réduction de 5%	350,00 €
Soit Net commercial	6 650,00 €
Escompte 1%	66,50 €
Soit Net financier	6 583,50 €
TVA 19.6%	1 290,37 €
Net à payer sous quinzaine	7 873,87 €

## 2 - Comptabilisation d'une facture d'avoir

Le 8/01/N, suite à son achat effectué le 04/01/N, la SARL « Le bonheur est dans le pré » renvoie à son fournisseur M. René 50 bocaux cassés pendant le transport. Ce dernier lui adresse le 15/01/N la facture d'avoir N°102 suivante:

50 bocaux a 35€ l'unité	1 750,00 €
Réduction de 5%	87,50 €
Soit Net commercial	1 662,50 €
Escompte 1%	16,62 €
Soit Net financier	1 645,88 €
TVA 19.6%	322,59 €
Net à votre crédit	1 968,47 €

## 3 - Les réductions après facturation

Le 4/02/N, réception d'un avoir correspondant à un rabais accordé par la SARL « Confits et Confitures » sur la facture N°41 du 24/12/N pour 1500 € HT.

## 4 - Frais accessoires sur achats

Le 14/02/N, la SARL « Le bonheur est dans le pré » a fait appel à un transporteur « La flèche Tarnaise » pour effectuer les livraisons des commandes passées sur le site internet. Réception de la facture N°45 correspondante le 20/02/N pour un total de 2450 € HT.

## 5 - Avances et Acomptes sur commandes d'exploitation

Le 28/02/N, la SARL « Le bonheur est dans le pré » commande à M.Piquette 150 bouteilles de vin rouge AOC Bergerac et lui verse 500 € d'arrhes en espèces.

Le 15/03/N, M. Piquette lui adresse la facture N°453.

Le 20/03/N, la SARL « Le bonheur est dans le pré » acquitte cette facture par chèque bancaire.

### **Précisions sur la facture N° 453 :**

Prix HT d'une caisse de 10 bouteilles : 150 €

Rabais de 10%

Remise de 8%

TVA : 19,6%

## 6 - Les emballages

La SARL « le bonheur est dans le pré » dispose d'un stock de caisses en bois qu'elle utilise pour la livraison de bouteilles de vin principalement. M. Michel vous consulte pour savoir quel est son stock de caisses au 31/03/N.

A partir des informations suivantes, établir la fiche de stock sous le format demandé et évaluer le stock au 31/03/N sachant que la coût unitaire d'une caisse en bois est de 10 €.

10/01/N	Stock total en magasin	100 caisses
12/01/N	Consignation au client Germain	20 caisses
15/02/N	Déconsignation pour retour du client Germain	16 caisses
28/02/N	Vente des caisses restantes au client Germain	4 caisses
30/03/N	Achats de caisses	30 caisses

Format de la fiche de stock à respecter :

Date	Opération	Stock en magasin			Stock en consigne			Total
		Entrées	Sorties	Stock	Entrées	Sorties	Stock	

## 7 - T.V.A.

Au 31/05/N, la balance des comptes de l'entreprise « Le bonheur est dans le pré » présente les comptes suivants :

N° Compte	Libellé	Solde débiteur	Solde créditeur
44562	Etat, TVA déductible sur immobilisations	9 845,00 €	
445660	Etat, TVA déductible sur autres biens et services	6 744,00 €	
44567	Etat, crédit de TVA à reporter	2 300,00 €	
44571	Etat TVA Collectée		20 567,00 €

Présenter et enregistrer la liquidation de la T.V.A au 31/05/N.

Enregistrer le règlement de la T.V.A. Par virement bancaire le 19/06/N.

## 8 - Opérations d'acquisitions d'immobilisations corporelles

M.Eddy et M. Michel ont décidé d'acquérir un nouvel ordinateur. Le 15/06/N ils réceptionnent le matériel commandé à la société « Des clis et dé clics » et la facture N° B 456 associée.

Cet investissement présente les caractéristiques suivantes :

Micro ordinateur 1300 €

Imprimante laser couleur : 980 €

Une remise de 5% est effectuée sur l'ordinateur et l'imprimante

Frais de livraison : 100 €

Frais d'installation : 154 €

Logiciel de gestion de stock : 150 €

Ramettes de papier : 80 €

Cartouches imprimante : 110 €

TVA au taux normal

Les durées d'utilisation de l'ordinateur et de l'imprimante sont identiques.  
On considèrera que le logiciel de gestion des stocks est un logiciel dissocié.

### **9 - Les opérations de fin d'exercice : Charges à payer**

Le 15/12/N, l'entreprise « Le bonheur est dans le pré » prend livraison d'une commande de conserves de plats préparés (cailles farcies, cassoulets montagnards, fritons de canard...) effectuée auprès de son fournisseur M. en prévision d'une hausse des commandes due aux fêtes de fin d'année. A l'inventaire, la facture n'est toujours pas parvenue. Le 20/01/N+1, la facture correspondante aux marchandises est réceptionnée.

Détails de la facture :

- 50 conserves de cailles farcies à 15 € l'unité
- 50 conserves de cassoulets montagnards à 10 € l'unité
- 30 conserves de fritons de canards à 5 € l'unité

Passez les écritures correspondantes au livre journal au 31/12/N et à l'ouverture de l'exercice N+1.

### **10 - Les opérations de fin d'exercice : Produits à recevoir**

Le 20/12/N, l'entreprise a préparé et expédié une grosse commande de coffrets de fin d'année à destination de son client l'entreprise « Maçonnerie 2000 ». Le 31/12/N, la facture de vente n'a toujours pas été établie. Le 05/01/N+1, la SARL « Le bonheur est dans le pré » envoie la facture à son client.

Détails de la facture de Vente N° 001 :

- 50 coffrets « découverte » : 45 € HT l'unité
- 30 coffrets « plaisirs gourmands » : 30 € HT l'unité
- 20 coffrets « plaisirs salés » : 40 € HT l'unité

Passez les écritures correspondantes au livre journal au 31/12/N et à l'ouverture de l'exercice N+1

### **11 - Les opérations de fin d'exercice : Charges constatées d'avance**

L'entreprise « Le bonheur est dans le pré » a payé par virement bancaire 6000 € de loyer semestriel le 01/11/N (le semestre débutant le 01/11/N et se terminant le 30/04/N+1).

Passez les écritures correspondantes au livre journal au paiement, à l'inventaire et à l'ouverture N+1.

### **12 - L'imposition des bénéfices**

Après passation des écritures de fin d'exercice et détermination du résultat de l'exercice, vous disposez des informations suivantes :

- Bénéfice Comptable de l'année N : 48 500 €
- Bénéfice fiscal de l'année N : 40 118 €

### **Données complémentaires sur la SARL « Le bonheur est dans le pré » :**

- Régime d'imposition : IS
- Chiffre d'affaires HT N= 2 597 484 €
- Capital entièrement libéré
- Capital détenu à 100% par des personnes physiques

Avec l'aide de l'ANNEXE 1, calculer et enregistrer l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'année N au 31/12/N.

## ANNEXE 1 : RAPPEL RÉGLEMENTAIRE SUR LE TAUX D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Rappel réglementaire sur le **taux de l'impôt sur les sociétés (IS)** :

**\*Taux normal : 33,33 %**

Ce taux est augmenté d'une contribution fixée à 3,3 % lorsque le montant de l'IS excède 763 000 euros pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur ou égal à 7 630 000 euros.

**\*Taux réduit : 15 %**

Ce taux s'applique de plein droit sur une fraction du bénéfice imposable limitée à 38 120 euros pour les PME :

- qui réalisent un chiffre d'affaires HT inférieur à 7 630 000 euros au cours de chaque exercice pour lequel le taux réduit est demandé,
- dont le capital est entièrement libéré et détenu pour 75 % au moins par des personnes physiques ou par une société elle-même détenue à 75 % au moins par des personnes physiques.

Pour l'appréciation de ce seuil de 75 %, ne sont pas prises en compte les parts des sociétés de capital-risque, de fonds communs de placement à risque, de sociétés de développement régional ou de sociétés financières d'innovation.

Au-delà de 38 120 euros, les bénéfices sont taxés au taux normal. La limite est ajustée lorsque l'exercice est d'une durée supérieure ou inférieure à 12 mois.

**Partie 2 : S.A.R.L. « Ma langue au chat » - Le calcul et l'analyse de coûts**

La Biscuiterie « Ma langue au chat » est basée dans le sud-Est de la France. M. Rodolphe gère cette entreprise depuis 1997. Cette PME emploie 20 personnes et produit deux types de biscuits : des langues de chats et des sablés aux pommes. La majeure partie de la production est distribuée directement aux particuliers via ses propres magasins, différentes manifestations sur la France entière et la vente par correspondance. Afin d'obtenir une fabrication de grande qualité, la biscuiterie utilise des ingrédients de premier choix, pour enchanter les palets de tous les gourmands.

On a pour l'exercice écoulé :

	<b>Produit A - Langues de chats</b>	<b>Produit B - Sablés aux pommes</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	128 000,00 €	142 000,00 €
<b>Coûts variables</b>	96 000,00 €	76 680,00 €
<b>Charges Fixes communes à A et B</b>	76 800,00 €	

1 - Calculer la marge sur coût variables par produit et la marge sur coût globale, puis déterminer le résultat global.

2 - Supposons maintenant que l'on décide de calculer un résultat pour le produit A et un résultat pour le produit B et que pour cela on fasse supporter à chacun d'eux la moitié des charges fixes soit 38400 €. Commentez ce cas de figure.

3 - Supposons que la production du produit A soit abandonnée. Quel serait alors le résultat ?

4 - Supposons qu'il soit possible de scinder les charges fixes en trois parties :

charges fixes propres à A	13 056,00 €
charges fixes propres à B	25 344,00 €
charges fixes communes aux deux produits	38 400,00 €
Total charges fixes	76 800,00 €

Calculer les marges sur coûts spécifiques des deux produits et la marge sur coût spécifique globale. Qu'en déduisez vous quant à l'opportunité d'abandonner la production du produit A ?

## **OPTION C : Gestion administrative**

Un agent de catégorie B s'est rendu coupable d'utilisation de papier à entête de son administration pour solliciter l'attribution d'un logement social auprès du maire de sa commune de résidence. Rédacteur (rice) au BOP GRH d'une direction interrégionale des douanes, vous êtes saisi du dossier disciplinaire de ce contrôleur.

1/ Quelle est l'autorité administrative compétente pour sanctionner cette atteinte au renom de l'administration? \*

*(\*) Fait relevant du 1er groupe de sanction.*

2/ Quelles sont les différentes étapes de l'instruction du dossier ?

3/ Suite à l'instruction du dossier disciplinaire, un blâme est infligé à l'agent. Cette sanction figurera-t-elle au dossier personnel de l'agent? Sous quel délai et sous quelles conditions pourra-t-elle être effacée ?

4/ Un agent de catégorie A se rend coupable du même manquement. En quoi le traitement de son dossier disciplinaire différera-t-il ? Explicitiez votre réponse.

---